



Communiqué de presse
7 septembre 2021

Claude Czech, magistrat honoraire, désigné Médiateur de Korian France



En application de ses engagements liés à sa Responsabilité Sociale et Environnementale, Korian, premier groupe européen de soin au service des personnes âgées et fragiles, annonce la désignation de Claude Czech comme Médiateur indépendant en France. Korian est précurseur dans le secteur médico-social et sanitaire avec ce nouveau dispositif structuré de médiation au sein de son réseau.

Claude Czech a été désigné pour une durée de trois ans par un collège constitué paritairement par des associations de défense de consommateurs agréées ainsi que des représentants de l'entreprise, après avis de son [Conseil des Parties Prenantes](#).

Magistrat honoraire, il est ancien président du tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe (59). Médiateur diplômé de l'Université Paul Valéry de Montpellier (2017), il est membre du Groupement européen des magistrats pour la médiation ([Gemme](#)), dont il a organisé les Assises de 2018, à Bordeaux, sur le thème « Développer une culture de la médiation ». Il est également vice-président de l'Institut régional de médiation d'Occitanie ([IRMOC](#)).

Claude Czech, qui n'est pas salarié de l'entreprise, dispose d'une totale indépendance dans l'exécution de sa mission. Son équipe est constituée de médiateurs indépendants. Les résidents, les patients et leurs familles peuvent le saisir directement, [après l'accomplissement des démarches préalables](#), ses coordonnées figurant désormais sur les contrats de séjours et livrets d'accueil. Tous les détails de la démarche de médiation sont disponibles sur son site mediation.korian.fr.

« La qualité de la relation avec les résidents, les patients et leurs familles est au cœur de nos engagements, déclare Nicolas Mérigot, Directeur Général de Korian France. La désignation d'un Médiateur vient finaliser un dispositif d'écoute et de dialogue qui débute, bien entendu, dans les établissements mais qui peut parfois nécessiter l'intervention d'un tiers. Nous sommes fiers d'être pionniers dans notre secteur en ayant institutionnalisé la médiation. »

« Le placement d'une personne en secteur médico-social et sanitaire peut être source d'anxiété pour ses proches, en raison de sa vulnérabilité éventuelle, explique Claude Czech, le Médiateur de Korian. Cette anxiété conduit parfois à des incompréhensions, voire des tensions, préjudiciables aux résidents ou aux patients mais aussi aux agents chargés de leur prodiguer les soins. L'intervention d'un médiateur - tiers neutre, impartial et indépendant - est de nature à rétablir le dialogue, la confiance et surtout l'évolution paisible du résident. Aussi, je m'appliquerai à dénouer les fils de la discorde, afin d'apaiser les relations et de renouer un lien dépassionné et raisonnable, dans le souci de chacun. »

À propos de Korian

Korian, premier groupe européen de soin au service des personnes âgées et fragiles www.korian.com

Contacts presse Korian :

Jean-Marc Plantade
Directeur de la communication
Tél. : 07 62 90 32 58
jean-marc.plantade@korian.fr

Cyrille Lachèvre
Directeur adjoint des relations presse
Tél. : 07 61 53 54 86
cyrille.lachevre@korian.fr

Marjorie Castoriadis
Responsable relations médias
Tél. : 07 63 59 88 81
Marjorie.castoriadis@korian.fr